

## Transport des chats et chiens en cabine Check-list

**À remplir, signer et à remettre obligatoirement lors de l'enregistrement**

Vol AF/KL N°: ..... Date: .....

Je soussigné(e), ....., certifie en tant que responsable de l'animal transporté en cabine que :

- Le poids total, de l'animal et du sac de transport\*, n'excède pas 8kg
- Le sac de transport\* ne dépasse pas les dimensions max. L46x I28x H24 cm
- L'animal dispose de suffisamment d'espace pour se lever, se retourner et se coucher dans le sac de transport\*
- Le sac de transport\* est fermé et muni d'aérations lui permettant de respirer librement
- Le sac de transport\* est imperméable

Je m'engage à respecter les règles d'installation du sac de transport\* et à maintenir l'animal dans celui-ci durant tout le vol.

Je déclare que :

- Je suis en possession de tous les documents nécessaires au transport de mon animal de compagnie vers ma destination, et pour toutes les escales de correspondance (Ex. passeport pour animal de compagnie, certificat de vaccination, etc.),
- Je suis en conformité avec toutes les réglementations relatives au transport de mon animal de compagnie en vigueur pour chaque pays, d'origine et de destination, ainsi que des escales de correspondance,
- Je respecte les conditions de transport des animaux de compagnie sur les vols effectués par Air France et KLM.

*\* Seuls les sacs de transport souples sont acceptés sur les vols effectués par Air France.*

*Les caisses ou les sacs de transport (panier en osier inclus) sont acceptés sur les vols effectués par KLM.*

*Liste non-exhaustive et non limitée à. Retrouvez l'ensemble des informations disponibles sur les sites Air France et KLM.*

Signature du client :